Compte-rendu du conseil de quartier Champ-le-Boeuf

Mardi 19 septembre 2017 à 18h30

Etaient présents :

Les habitants :

- Mesdames Holl, Dorvaux (Jeunes et cité), Roustain, Voinot, Lambron, Da Cruz, Vatry, Aubry, Masson,
- Messieurs Ganier (Jeunes et cité), Vatry, Goujon, Ruppert, Lafosse, Masson.

L'équipe municipale :

- Christophe Choserot, Maire de Maxéville
- Jacqueline Ries, Maire-adjointe déléguée à la participation citoyenne et au cadre de vie
- Olivier Pivel, Maire-adjoint délégué à l'environnement, à la sécurité, à l'urbanisme et au développement durable
- Martine Bocoum, Maire-adjointe en charge des finances et du personnel
- Bernard Ricci, Maire-adjoint délégué aux affaires scolaires
- Annie Delrieu, Maire-adjointe déléguée aux sports, à la culture et aux associations
- Maëva Jouvien-Mouri, conseillère municipale
- Frédérique Gorski, conseillère municipale

Les services municipaux :

- Céline Roussel, participation citoyenne,
- Christelle Munier, Jean-Marc Muller, Police Municipale
- Frédéric Rynkiewicz et Vincent Pierron, Pôle Espace Public (prés. Tour de quartier).
-

****

Un tour de quartier en présence de Monsieur le Maire, d'élus, d'habitants et de services de la ville (Police municipale, pôle espace public) a précédé la réunion au CILM ; cette balade sur le quartier a permis d'y rencontrer certains de ses habitants et de relevés différents « points noirs » à résoudre comme l'état déplorable des ganivelles, les problèmes de stationnements, les pavés qui sont désolidarisés, les problèmes de nettoyage de la voirie, …

Monsieur le Maire lance la réunion en remerciant les personnes présentes. Force est de constater qu'il y a peu de monde au vu du nombre d'habitants sur le quartier. Il conviendra de trouver d'autres moyens pour rencontrer les habitants.

Projet de réhabilitation du terrain de foot : plus que l'aménagement d'un parc, la création d'une place de village

Madame Ries présente le projet d'aménagement du terrain de foot Léo Lagrange inutilisé depuis longtemps. Fruit d'un travail conjoint entre les habitants, la ville et l'équipe de maitrise d'œuvre (paysagistes), ce parc devrait être inauguré à l'été 2019 avec un commencement des travaux dès 2018. Madame Ries rappelle que le terrain de foot a été ouvert et fermé durant l'été par 4 habitants.

Dans ce projet, on cherche à donner à ce lieu une vocation de « place de village » qui assurera une continuité entre deux parties de Champ-le-Bœuf et qui représentera un futur lieu d'animation. Le lien se fera également via le projet crèche (cf supra).

Madame Ries présente le projet à l'aide de différents plans (extraits ci-dessous) :

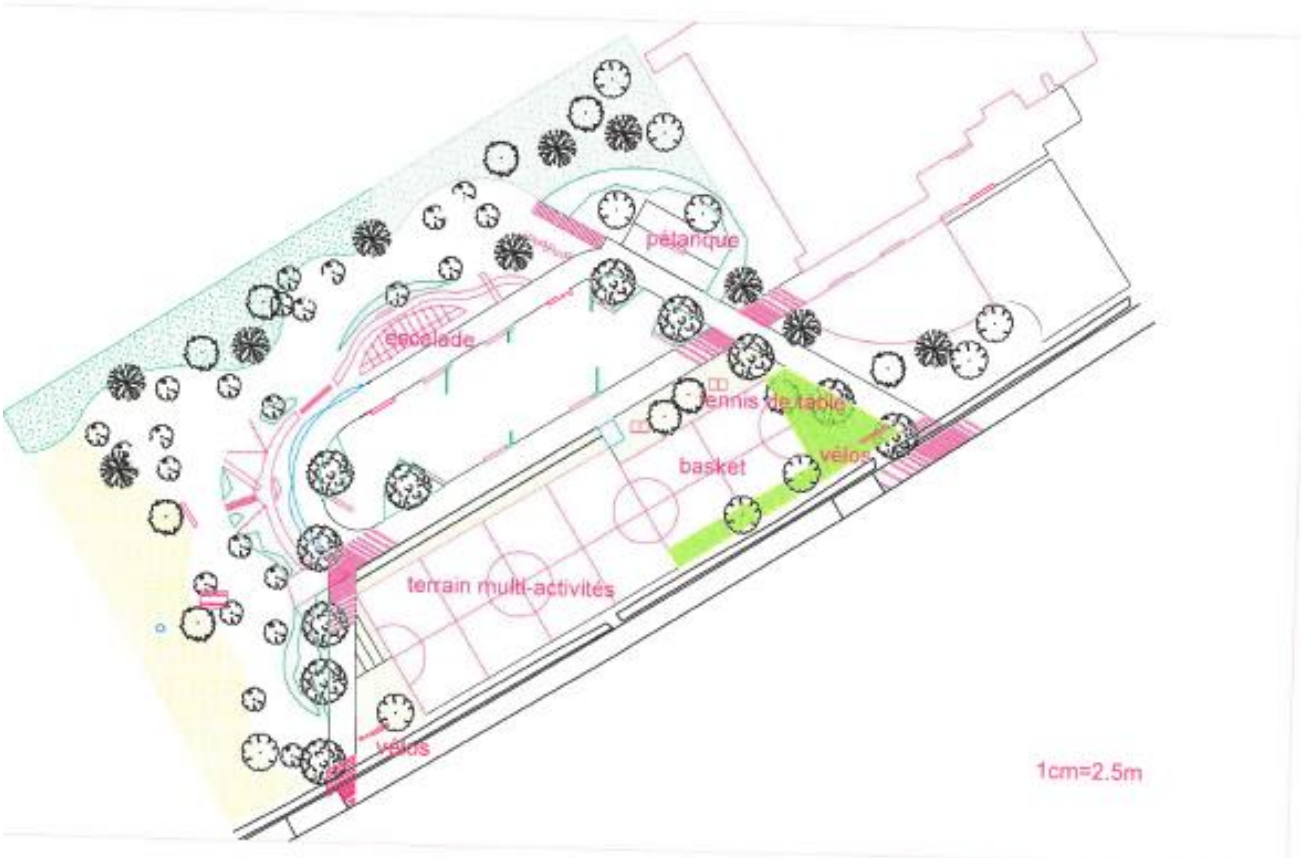

Maréville

B/ CHOIX DES ÉQUIPEMENTS : JEUX INTÉGRÉS DANS LA BUTTE

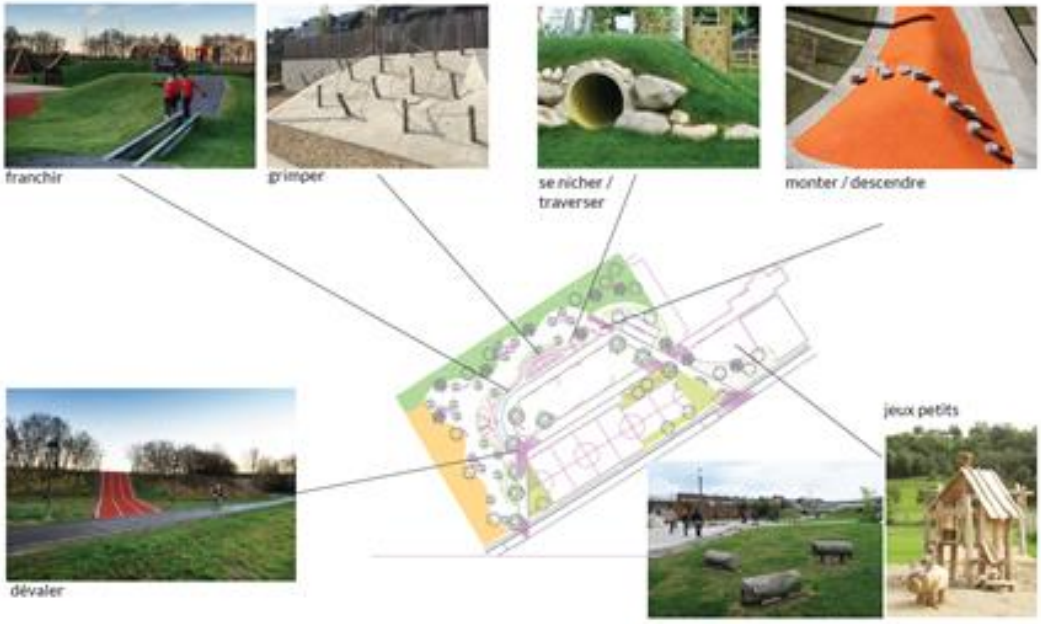

C/ CHOIX DES MATÉRIAUX : ASSISES

Bancs béton

Bancs béton en gradins

Il n'y aura pas d'accès par la rue de la Madine au parc. D'autres accès sont prévus dont deux par le parc linéaire. Le parc sera fermé comme un parc public avec horaire différent selon la saison (été - hiver). A Jeunes et Cité de mentionner qu'il faudra mobiliser les gens sur ce qui va se passer au niveau de ce terrain/

A certains habitants d'ajouter l'alimentation électrique à ne pas oublier sur la placette, l'éclairage public ainsi que les accès PMR. L'idée de faire un labyrinthe est également abordée. Il conviendra également de remettre les jeux pour adultes déjà présents et qui sont très souvent utilisés.

Projet de crèche

En 2014, les Canailloux sont mis en liquidation. Pour la Ville de Maxéville, il était hors de question de ne plus avoir de halte-garderie sur le quartier au vu notamment du nombre important de naissances et de familles monoparentales. Après différentes rencontres avec des partenaires institutionnels, il n'y aura pas de halte-garderie mais une crèche multi-accueil.
Du fait du manque de places sur l'emprise actuelle (au CILM), le complexe Léo Lagrange est apparu comme une évidence. Pour le financement de l'équipement, l'Etat a été saisi à hauteur de 300 000€ ; la CAF à hauteur de 120 000€ et le FEDER (fonds européens) à hauteur de 200 000€. Reste à la charge de la Ville, la somme de 120 000€. Entre 15 et 20 enfants seront accueillis dans la nouvelle structure. Les travaux seront lancés autour de 2020.

Il est important que les villes de Maxéville et de Laxou portent ensemble ce dossier et que Laxou participe financièrement au fonctionnement de la structure.

Une attention particulière est portée sur l'ouverture en horaires décalées du futur équipement ; Quant au stationnement, il conviendrait de trouver une solution « dépose-minute ». Suffisamment de places de parking devront être prévues. La situation risque d'être délicate d'autant plus que le complexe Léo Lagrange est sur un entonnoir. Peut-être qu'un jour il conviendra de ré ouvrir le parc linéaire. En attendant, il faudra regarder l'utilisation qui en est faite.

Fibre optique

Après contact pris le même jour avec la Métropole du Grand Nancy, la fibre est opérationnelle dans la partie résidentielle (pour connaitre les opérateurs, rendez-vous sur la page http://100megas.grand-nancy.org/particuliers.php

Pour les immeubles, il appartient aux bailleurs de faire la gaine de fourrage.

Tapis rue de l'Orne

Monsieur Pivel rappelle que la Métropole du Grand Nancy est compétente dans le domaine voirie et que chaque année, une enveloppe est attribuée à chaque commune en fonction notamment du nombre de km de voirie (A Maxéville, 17km). Cette année : 230 000€ - Pour se rendre compte, la réfection de la rue de la Madine a couté de 300 000€ et la rue René Schvartz sur le secteur Meurthe-Canal, 230 000€.

Monsieur Pivel explique que lors de la réfection de la rue de la Madine, la Ville de Maxéville a pris à sa charge la petite partie située sur le territoire de Laxou. Etant dans la configuration inverse pour la rue de l'Orne où une petite partie est située sur le territoire de Maxéville, il est à espérer que Laxou procède de la même manière que Maxéville.

Entretien espaces verts

Est fait remarquer un certain laisser-aller en ce qui concerne l'entretien des espaces verts. Il est rappelé les différentes règles d'entretien : écoles et aires de jeux → Ville / autour des immeubles → les bailleurs / le reste → la Métropole du Grand Nancy.
En ce qui concerne plus particulièrement le 3 Terroin, il est proposé que les habitants remontent directement leurs doléances à leur bailleur. Concernant cette rue, est-il possible d'écarter les grosses pierres qui se trouvent au bout de la voie ? Il est répondu « non » car ces dernières sont là pour casser la vitesse. Plus la chaussée est large et plus ça roule vite.

Est également mentionné le massif rue de la Seille réalisé par les espaces de la Ville. Massif remarqué et apprécié par les habitants.

Motos

La situation s'est améliorée et la Ville reste vigilante. C'est un sujet compliqué. Il est rappelé qu'il est interdit de les prendre en chasse. Il ne faut pas hésiter à fournir les informations à la Police Municipale. Les motos passent également sur le parc linéaire : en ce qui concerne la barrière manquante au niveau du complexe Léo Lagrange, il a été demandé au Grand Nancy de la remettre. Ce problème n'est pas propre au quartier Champ-le-Bœuf.

Décorations de Noël

La Ville tient à ces décorations et Mme Ries annonce que celles sur le complexe vont être changées.

Rue de la Meuse (sur Laxou)

Mettre des ralentisseurs pour casser la vitesse ? D'une manière générale cela est impossible car présence des bus. A Maxéville, on préfère les chicanes.

Fin de la réunion : 20h
Rédacteur : C Roussel